

Fiche technique

ECOCERT®
ECODÉTERGENT

OMNIPUR OXY

Détachant textile

Détachant pour textiles, tapis et moquettes prêt à l'emploi. Conçu pour l'élimination de taches de toutes natures : graisses, encres, rouges à lèvres, café, thé, vin rouge,... Il est basé sur une combinaison d'agents de blanchiment oxygénés et de tensio-actifs non ioniques. Il ne contient ni de javel, ni de solvants. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

Mode d'emploi

Détachage : vaporiser le produit sur la tache.
Dans le cas de taches incrustées, laisser agir quelques instants après vaporisation. Tamponner la tache à l'aide d'un chiffon propre et sec.
Spray méthode : Diluer de 10 à 20 % dans l'eau.
Pulvériser sur la moquette puis passer la monobrosse équipée d'un disque textile.
« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

Conditionnements

Emballage :
carton de 12 pulvérisateurs de 750ml,
carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

- **Aspect : liquide limpide incolore**
- **pH 2,1 - 3,1**
- **Densité : 1,02 - 1,04**

Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.
Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Peut être utilisé sur la majeure partie des textiles cependant son application sur des matières délicates nécessite un test préalable.
Il ne s'utilise pas sur la soie ou le satin.
De la même façon, il est conseillé de faire un essai préliminaire de tenue de coloris dans une partie peu visible du textile.

Sécurité selon FDS

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

A utiliser de préférence avant : 12 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur http://detergents.ecocert.com

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

21-02-2025 Ind. 7







EYREIN® INDUSTRIE

FABRIQUÉ EN FRANCE

Siège social : ZAC de la Montane, Allée des Iris | 19800 EYREIN
Tel: +33 (0)5 55 27 65 27 | www.eyrein-industrie.com
Produit fabriqué en France | EMB : 19081